

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 29 janvier 1990

La séance est ouverte à 14 heures.

Prière

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

L'AVORTEMENT

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby): Monsieur le Président, il y a eu deux ans hier, la Cour suprême annulait la loi canadienne sur l'avortement en la déclarant inconstitutionnelle.

Nous sommes maintenant saisis d'une autre loi injuste sur l'avortement, et j'exhorte les députés à la rejeter. N'attendons pas que la Cour suprême le fasse plus tard, après que des femmes traînées devant les tribunaux auront beaucoup souffert et vu leurs difficultés étalées sur la place publique. Ne contribuons pas à la poursuite de grossesses non désirées en menaçant les médecins de prison.

Depuis deux ans, les femmes et les médecins ont fait preuve de responsabilité en prenant des décisions morales et médicales. Nous entamons une troisième année sans loi sur l'avortement, ce qui démontre clairement que nous n'en avons pas besoin. Ce dont nous avons au contraire besoin, c'est d'information sur la planification des naissances et de programmes sociaux progressistes pour soutenir les femmes enceintes et les familles. En ce deuxième anniversaire, prenons tous l'engagement d'appuyer le droit des femmes de décider elles-mêmes ce qu'elles feront de leur propre corps et de leur vie.

* * *

LES SPORTS

M. Don Blenkarn (Mississauga—Sud): Monsieur le Président, je me fais aujourd'hui le porte-parole de tous les Canadiens pour appuyer nos athlètes qui participent aux jeux d'Auckland.

Je tiens à féliciter particulièrement le gymnaste Curtis Hibbert, de Mississauga, qui a remporté quatre médailles d'or, une médaille d'argent et une de bronze. Nous avons une équipe formidable en Nouvelle-Zélande. Ces jeunes se sont qualifiés après s'être entraînés rigoureusement pendant de longues heures. Nos athlètes prennent part à presque tous les sports. Le Canada a remporté des médailles, et il faut en féliciter les gagnants. Jusqu'à hier, notre pays a remporté 58 médailles et se classe deuxième aux Jeux.

Nous espérons que ceux qui n'ont pas encore gagné de médailles verront leurs efforts couronnés de succès. Ceux qui ne se rendent pas jusqu'au podium sont quand même gagnants à nos yeux et méritent nos félicitations.

Des voix: Bravo!

* * *

L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI

M. Eugène Bellemare (Carleton—Gloucester): Monsieur le Président, c'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai écouté l'annonce surprenante que le président du Conseil du Trésor a faite vendredi dernier à la Chambre au sujet des rajustements de salaire. Je me réjouis d'apprendre que cette forme de discrimination n'aura bientôt plus cours dans la fonction publique fédérale. J'ai toujours lutté contre cette discrimination dont les femmes sont le principal objet. Le gouvernement se décide enfin, après cinq années d'étude, à reconnaître le principe du salaire égal pour un travail de valeur égale.

[Français]

Je souligne avec fierté qu'un grand nombre de mes commettants dans Carleton—Gloucester sont des fonctionnaires du gouvernement fédéral. Je vais donc me faire un plaisir de m'assurer que cette rectification se fasse avec vitesse.

[Traduction]

En prenant cette décision, le Conseil du Trésor n'a fait qu'amorcer le virage de l'élimination complète de la discrimination en milieu de travail. J'exhorte le gouvernement à faire preuve de leadership pour assurer sans plus tarder à tous les Canadiens un milieu de travail juste et équitable.